



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-30707>

Département(s) de publication : **41**

Annonce n° **25-30707**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concession par délégation de l'exploitation du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif

Description : Gestion générale des services publics : - Gestion et continuité des services public à l'intérieur du périmètre de la délégation ; - Entretien des espaces verts des installations ; - Facturation et gestion de la clientèle ainsi que la collaboration entre les services ; - Géoréférencement des réseaux après travaux et mise à jour des plans des réseaux et du SIG ; - Télégestion (fonctionnement, entretien et renouvellement des installations) ; - Mise en place d'un service d'astreinte 24h/24h et un service téléphonique d'accueil aux abonnés ; - Réparations localisées de fissures, enduit, peinture intérieure et extérieure, éclats de béton, toiture, peinture portails et voirie, sur une surface < 1 m2 ; - Fourniture d'un compte rendu d'activité annuel ; - Relations avec l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) comprenant la fourniture - régulière et sur demande de toutes les informations et synthèses sur le fonctionnement technique et financier du service ; - Gestion technique et financière des abonnés, notamment les interventions techniques et les demandes d'abonnement aux services ; - Un fonds de travaux ; Gestion du service d'eau potable : - Préservation de la ressource, production de l'eau potable, transport et distribution publique de l'eau aux abonnés ; - Gestion des ventes d'eau en gros ; - Garantie de la qualité de l'eau (proposition de programmes d'analyses, prises de mesures compensatoires) ; - Entretien des réseaux : purges des réseaux, recherche et réparations de fuites, entretien des vannes, mise à niveau des bouches à clé ; - Entretien branchements/compteurs : recherche et élimination des fuites, entretiens et réparations ; - Gestion du patrimoine existant et la réalisation des travaux de renouvellement prévus par le contrat : - Renouvellement des branchements et accessoires ; - Renouvellement des équipements électromécaniques, hydrauliques et électriques et de traitement des ouvrages de production et stockage ; - Renouvellement des réseaux jusqu'à 12

ml, vannes et accessoires ; - Renouvellement des compteurs abonnés ; - Relève des compteurs des abonnés : télérelèves - Facturation des abonnés : 2 factures sur relevés réels, - Nettoyage des cuves de stockage ; - Diagnostics des forages (inspection télévisuelle tous les 10 ans) ; - Mise à jour du modèle hydraulique ; - Mise en place et application d'un programme de suivi du paramètre CVM (conformément aux instructions 2020 de l'Agence Régionale de Santé) ; - Travaux concessifs : débitmètres de sectorisation, mises en conformité avec les règles de sécurité, ... ; - Au BPU : Renouvellement de branchements plomb, - Au BPU : Travaux de conception-réalisation de l'usine d'eau potable « Les Lices » Gestion du service d'assainissement collectif : - Exploitation, entretien, surveillance, réparations de l'ensemble des ouvrages constituant le système de collecte des eaux usées, y compris les regards et les postes de refoulement ; - Exploitation, entretien, surveillance, réparations des ouvrages de traitement des eaux usées, y compris les ouvrages intermédiaires de stockage et les ouvrages de rejet ; - Entretien du réseau : débouchage des réseaux et branchements en cas d'obstruction, hydrocurage, mise à niveau des tampons (hors opérations de voirie) ; - La valorisation des boues par une filière agréée ; - Réalisation des mesures d'autocontrôle, la transmission des données à l'administration, la rédaction des cahiers de vie ; - Garantie de la qualité du rejet (proposition de programmes d'analyses, prises de mesures compensatoires) ; - Gestion du patrimoine existant et la réalisation des travaux de renouvellement prévus par le contrat : - Renouvellement des branchements et accessoires ; - Renouvellement des équipements électromécaniques, des installations électriques, des éléments hydrauliques, des ouvrages métalliques dont la serrurerie, du mobilier, ... ; - Renouvellement des réseaux jusqu'à 6 ml ; - Suivi du fonctionnement des installations éventuellement par la mise en place d'un diagnostic permanent ; - Contrôle des installations privées par test à la fumée et test d'écoulement ; - Mise à jour des plans d'épandage ; - Travaux concessifs : barres antichute, sondes, mise en conformité avec les règles de sécurité, ... ; - La réalisation du diagnostic permanent pour lequel le système d'assainissement est d'une capacité supérieure à 120 kg DBO5/j, L'Etablissement Public de Coopération Intercommunale conserve le contrôle des services délégués et doit obtenir du Concessionnaire tous les renseignements nécessaires à l'exercice de ses droits et obligations. Les ouvrages de lutte contre l'incendie ne font pas partie des biens délégués. Pour ces ouvrages, la limite du domaine délégué est la vanne d'isolement, y compris celle-ci. Le Concessionnaire gère les services délégués que l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) s'engage à mettre à sa disposition, dans un état conforme à celui défini par l'inventaire prévu à l'article 2.2 (sous réserve des dispositions de l'article 2.2.3). Le Concessionnaire exploite tous les ouvrages publics correspondants, installations et équipements des services délégués conformément aux règles de l'art, dans le souci de garantir la conservation du patrimoine, les droits des tiers et la qualité de l'environnement. Le Concessionnaire accepte de gérer les services conformément au présent contrat. Il déclare avoir examiné l'état des installations des services et pris connaissance de tous les documents descriptifs de ces installations. Pour la gestion du service d'assainissement non collectif : voir directement dans le RC

Identifiant de la procédure : 324ffefc-1617-415f-bdea-8a14d81284e1

Identifiant interne : 2025/02

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 65100000 Distribution d'eau et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90480000 Service de gestion du réseau d'assainissement

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 65130000 Exploitation de l'alimentation en eau

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : - Les variantes sont autorisées. - Le modèle de fiches en annexe du règlement de consultation doit impérativement être utilisé pour présenter la candidature - Les candidats doivent transmettre en une seule fois les pièces de candidature et d'offres. - Une visite des installations est prévue les mardi 01er Avril 2025 à 9h00, mercredi 02 Avril 2025 et jeudi 03 Avril 2025 à 9 h 00 - Une audition sera prévue à une date communiquée ultérieurement. - Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct et complet à l'adresse <http://www.pro-marchespublics.com> Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : valerie.chiron@sdfa.fr ou romain.azoulay@sdfa.fr

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Concession par délégation de l'exploitation du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif

Description : Gestion générale des services publics : - Gestion et continuité des services public à l'intérieur du périmètre de la délégation ; - Entretien des espaces verts des installations ; - Facturation et gestion de la clientèle ainsi que la collaboration entre les services ; - Géoréférencement des réseaux après travaux et mise à jour des plans des réseaux et du SIG ; - Télégestion (fonctionnement, entretien et renouvellement des installations) ; - Mise en place d'un service d'astreinte 24h/24h et un service téléphonique d'accueil aux abonnés ; - Réparations localisées de fissures, enduit, peinture intérieure et extérieure, éclats de béton, toiture, peinture portails et voirie, sur une surface < 1 m² ; - Fourniture d'un compte rendu d'activité annuel ; - Relations avec l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) comprenant la fourniture - régulière et sur demande de toutes les informations et synthèses sur le fonctionnement technique et financier du service ; - Gestion technique et financière des abonnés, notamment les interventions techniques et les demandes d'abonnement aux services ; - Un fonds de travaux ; Gestion du service d'eau potable : - Préservation de la ressource, production de l'eau potable, transport et distribution publique de l'eau aux abonnés ; - Gestion des ventes d'eau en gros ; - Garantie de la qualité de l'eau (proposition de programmes d'analyses, prises de mesures compensatoires) ; - Entretien des réseaux : purges des réseaux, recherche et réparations de fuites, entretien des vannes, mise à niveau des bouches à clé ; - Entretien branchements/compteurs : recherche et élimination des fuites, entretiens et réparations ; - Gestion du patrimoine existant et la réalisation des travaux de renouvellement prévus par le contrat : - Renouvellement des branchements et accessoires ; - Renouvellement des équipements électromécaniques, hydrauliques et électriques et de traitement des ouvrages de production et stockage ; - Renouvellement des réseaux jusqu'à 12 ml, vannes et accessoires ; - Renouvellement des compteurs abonnés ; - Relève des compteurs des abonnés : télérelèves - Facturation des abonnés : 2 factures sur relevés réels, - Nettoyage des cuves de stockage ; - Diagnostics des forages (inspection télévisuelle tous les 10 ans) ; - Mise à jour du modèle hydraulique ; - Mise en place et application d'un programme de suivi du paramètre CVM (conformément aux instructions 2020 de l'Agence Régionale de Santé) ; - Travaux concessifs : débitmètres de sectorisation, mises en conformité avec les règles de

sécurité, ... ; - Au BPU : Renouvellement de branchements plomb, - Au BPU : Travaux de conception-réalisation de l'usine d'eau potable « Les Lices » Gestion du service d'assainissement collectif : - Exploitation, entretien, surveillance, réparations de l'ensemble des ouvrages constituant le système de collecte des eaux usées, y compris les regards et les postes de refoulement ; - Exploitation, entretien, surveillance, réparations des ouvrages de traitement des eaux usées, y compris les ouvrages intermédiaires de stockage et les ouvrages de rejet ; - Entretien du réseau : débouchage des réseaux et branchements en cas d'obstruction, hydrocurage, mise à niveau des tampons (hors opérations de voirie) ; - La valorisation des boues par une filière agréée ; - Réalisation des mesures d'autocontrôle, la transmission des données à l'administration, la rédaction des cahiers de vie ; - Garantie de la qualité du rejet (proposition de programmes d'analyses, prises de mesures compensatoires) ; - Gestion du patrimoine existant et la réalisation des travaux de renouvellement prévus par le contrat : - Renouvellement des branchements et accessoires ; - Renouvellement des équipements électromécaniques, des installations électriques, des éléments hydrauliques, des ouvrages métalliques dont la serrurerie, du mobilier, ... ; - Renouvellement des réseaux jusqu'à 6 ml ; - Suivi du fonctionnement des installations éventuellement par la mise en place d'un diagnostic permanent ; - Contrôle des installations privées par test à la fumée et test d'écoulement ; - Mise à jour des plans d'épandage ; - Travaux concessifs : barres antichute, sondes, mise en conformité avec les règles de sécurité, ... ; - La réalisation du diagnostic permanent pour lequel le système d'assainissement est d'une capacité supérieure à 120 kg DBO5/j, L'Etablissement Public de Coopération Intercommunale conserve le contrôle des services délégués et doit obtenir du Concessionnaire tous les renseignements nécessaires à l'exercice de ses droits et obligations. Les ouvrages de lutte contre l'incendie ne font pas partie des biens délégués. Pour ces ouvrages, la limite du domaine délégué est la vanne d'isolement, y compris celle-ci. Le Concessionnaire gère les services délégués que l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) s'engage à mettre à sa disposition, dans un état conforme à celui défini par l'inventaire prévu à l'article 2.2 (sous réserve des dispositions de l'article 2.2.3). Le Concessionnaire exploite tous les ouvrages publics correspondants, installations et équipements des services délégués conformément aux règles de l'art, dans le souci de garantir la conservation du patrimoine, les droits des tiers et la qualité de l'environnement. Le Concessionnaire accepte de gérer les services conformément au présent contrat. Il déclare avoir examiné l'état des installations des services et pris connaissance de tous les documents descriptifs de ces installations. Pour la gestion du service d'assainissement non collectif : voir directement dans le RC

Identifiant interne : S-PF-25784

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 65100000 Distribution d'eau et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90480000 Service de gestion du réseau d'assainissement

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 65130000 Exploitation de l'alimentation en eau

5.1.3 **Durée estimée**

Date de début : 01/01/2026

Date de fin de durée : 31/12/2040

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : voir dans le Rc - chapitre 4 : dossier de candidature et d'offres

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : voir dans le Rc - chapitre 4 : dossier de candidature et d'offres

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : voir dans le Rc - chapitre 4 : dossier de candidature et d'offres

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://nr.aws-achat.info//avis/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=25784>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://nr.aws-achat.info//avis/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=25784>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 22/05/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : société Franck DUPUET et Associés

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : A25EEF8A-9FEF-65EA-B0D5934E3C49BF31

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS

Numéro d'enregistrement : 625

Adresse postale : Porte des Béliers Rue Normant

Ville : Romorantin-Lanthenay

Code postal : 41201

Subdivision pays (NUTS) : Loir-et-Cher (FRB05)

Pays : France

Point de contact : LORGEUX Jeanny

Adresse électronique : direction.generale@ccrm41.fr

Téléphone : 0254944161

Adresse internet : <https://nr.aws-achat.info>

Profil de l'acheteur : <https://nr.aws-achat.info>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : société Franck DUPUET et Associés

Numéro d'enregistrement : A25EEFA4-C5F9-65D7-327322C1E0E5E3D5

Adresse postale : 56 rue de Suède

Ville : Tours

Code postal : 37000

Subdivision pays (NUTS) : Indre-et-Loire (FRB04)

Pays : France

Adresse électronique : valerie.chiron@sdfa.fr

Téléphone : 0247535363

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif d'Orléans

Numéro d'enregistrement : A25EEFB0-BE22-CB43-BBE4773DF86B9A4E

Adresse postale : 28 Rue de la Bretonnerie

Ville : Orléans

Code postal : 45057

Subdivision pays (NUTS) : Loiret (FRB06)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-orleans@juradm.fr

Téléphone : 0238775900

Télécopieur : 0238538516

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 5a4de41e-d741-417b-ba29-e9219356d6a5 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 18/03/2025 à 16:19

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/03/2025